

Réunion du : 16 Septembre 2021 à Varennes-Vauzelles

Procès-verbal N° 2

Présidence : M. Alain BUCHETON

Présents : MM.TREPKA Nicolas – ARCHAMBAULT Anthony.

Secrétaire de séance : Mme TOURNOIS Cécile

1 – FOOT A 11.

1.1. Demandes de modifications de rencontres

Championnat U18 Brassage - Match N° 50494.1, E. Coulanges-Vauzelles 1/Nevers Banlay 1 du 11 septembre.
La commission prend connaissance de l'accord des deux clubs **pour reporter cette rencontre au 23 octobre.**
Demande acceptée.

Championnat U18 Brassage - Match N° 50496.1, E. Esn 58 1/ La Charité 1 du 18 septembre.
La commission prend connaissance de l'accord des deux clubs **pour reporter cette rencontre au 23 octobre.**
Demande acceptée.

Championnat U18 Brassage - Match N° 50500.1, Corbigny 1 / E. Coulanges-Vauzelles 1 du 18 septembre.
La commission prend connaissance de l'accord des deux clubs **pour décaler cette rencontre à 16h30.**
Demande acceptée.

Championnat U15 Brassage Poule A - Match N° 50536.1, E. St Pierre-Esn 58 1 / E. La Machine 1 du 25 septembre.
La commission prend connaissance de l'accord des deux clubs **pour avancer cette rencontre à 10h00.**
Demande acceptée.

Championnat U15 Brassage Poule A - Match N° 50541.1, La Charité 1 / E. St Pierre-Esn 58 1 du 18 septembre.
La commission prend connaissance de l'accord des deux clubs **pour reporter cette rencontre au 6 novembre.**
Demande acceptée.

2 – FOOT A 8.

2.1. U13 **Modifications** Groupes de brassage phase « Automne ».

- 1 Groupe **D1** : 6 équipes.

Matches « Aller/Retour » en 10 dates : 18-25 sep. / 2-16-23 oct. / 6-13-20-27 nov. / 11 déc.

AFGP 58 1 – FC Nevers 1 – Nevers Banlay 1 – SNID 1 – Cosne 1 – **Vauzelles 1**

- A l'issue de cette phase « Automne » les deux premiers participeront directement au championnat U13 Inter-Secteurs LBFC. Le troisième passera par une phase de barrage qualificatif.

➤ 5 Groupes D2 brassage : **B1 – B2 – B3 – B4 – B5.**

Matches « Aller/Retour » en 10 dates : 18-25 sep. / 2-16-23 oct. / 6-13-20-27 nov. / 11 déc.

D2-B1 : Clamecy - Cosne 2 – Corbigny – **La Charité 1** - La Charité Fém. 2 - *Exempt 1*

D2-B2 : **Cosne 3** – AFGP 58 2 – Nevers Banlay 2 – Coulanges – RCNCS – FC Nevers Fém. 3

D2-B3 : Marzy – Vauzelles 2 – Ent. St Benin/Montigny – FC Nevers 2 – Guérigny-Urzy – *Exempt 1*

D2-B4 : Cercy – Charrin – Ent. Moulins/Château ChinonArleuf/Chatillon – SNID 3 – Château ChinonArleuf – *Exempt 1*

D2-B5 : SNID 2 – SNID Fém. 4 – Ent. St Pierre/SLA – ESN 58 – E. La Machine/Charrin –Chantenay.

2.2. Demandes de modifications de rencontres

Championnat U13 D1 Brassage - Match N°50614.1, AFGP 58 1 / Cosne 1 du 18 septembre.

La commission prend connaissance de l'accord des deux clubs **pour reporter cette rencontre au 30 octobre.**
Demande acceptée.

Championnat U13 D2 Brassage poule B1 - Match N° 50630.1, La Charité Fém. 2 / Corbigny 1 du 18 septembre.

La commission prend connaissance de l'accord des deux clubs **pour reporter cette rencontre au mercredi 29 septembre à 16h30.**

Demande acceptée.

Championnat U13 D2 Brassage poule B2 - Match N°50645.1, FC Nevers Fém. 3/Coulanges 1 du 18 septembre.

La commission prend connaissance de l'accord des deux clubs **pour reporter cette rencontre au mercredi 6 octobre à 17h00.**

Demande acceptée.

Championnat U13 D2 Brassage poule B5 - Match N°50688.1, ESN 58 1 / E. La Machine-Charrin 1 du 18 septembre.

La commission prend connaissance de l'accord des deux clubs **pour reporter cette rencontre au 9 octobre à Dornes.**

Demande acceptée.

Championnat U13 D2 Brassage poule B5 - Match N°50689.1, Snid Fém. 4 / Chantenay 1 du 18 septembre.

La commission prend connaissance de l'accord des deux clubs **pour reporter cette rencontre au 30 octobre.**

Demande acceptée.

Championnat U13 D2 Brassage poule B5 - Match N°50690.1, E. St Pierre-SLA 09 1 / Snid 2 du 18 septembre.

La commission prend connaissance de l'accord des deux clubs **pour reporter cette rencontre au 30 octobre.**

Demande acceptée.

3 – FOOT D'ANIMATION.

3.1. Journées de rentrée.

U 11 : Le 18 septembre.

U7-U9 : Le 22 septembre.

4 – INFOS CLUBS.

Suite au courriel du club de La Charité concernant son positionnement en U13 D1. (*Classement obtenu selon les critères fixés et définis par la commission*).

- Par ce courriel, le club souhaite ne pas y figurer pour une question de niveau. Par conséquent, la Charité 1 est rebasculée en U13 D2 B1.
- L'équipe de Vauzelles 1 (B2 B2) ayant terminé 7^{ème} ayant droit du classement accède donc au groupe U13 D1 en lieu et place de La Charité 1.

Suite au courriel du club de Cosne souhaitant ne pas voir figurer ses deux équipes réserves dans la même poule (D2 B1).

- La commission intègre Cosne 3 dans D2 B2 en lieu et place de Vauzelles 1.

A l'issue de la phase automne, la commission informe que :

- **U18 D1** : le premier du groupe accédera au championnat U18 Inter-secteurs LBFC (*sous réserve de remplir les obligations d'encadrement*).
- **U15 D1 A-B** : Le premier de chaque groupe s'opposera en une rencontre (match simple) afin de déterminer l'accédant en U 15 Inter-secteurs LBFC. (*sous réserve de remplir les obligations d'encadrement*).
- La phase printemps sera composée en deux groupes de niveau.
- **U13 D1** : Les deux premiers accéderont directement en U13 Inter-secteurs. (*sous réserve de remplir les obligations d'encadrement et, pour un dirigeant/parent avoir suivi la formation de « Tuteur à l'assistant »*).

Le troisième ayant droit devra passer par une phase de barrage (organisation LBFC).

Afin de déterminer un classement sur les groupes D2 à l'issue de la phase Automne, les premiers des 5 groupes se rencontreront sous forme de plateau afin de définir un classement.

Idem pour les 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème}.

- L'architecture des U13 phase « Printemps » est résumée sous forme de tableau consultable sur le site du District (rubrique : documents utiles).

Modifications au calendrier général :

Afin de libérer une journée de classements pour les U13 D2 le calendrier général a été modifié tel que :

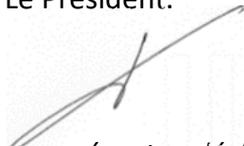
- **Catégorie U13**
Le 4 décembre : Journée 10.
Le 11 décembre : Plateaux de classements.
Le 18 décembre : T1 coupe « Futsal ».
- **Catégorie U18**
Le 4 décembre : T1 coupe « Futsal »
Le 18 décembre : MR

5 – DEMANDE DE REPORT D'UNE RENCONTRE OU CHANGEMENT D'HORAIRE.

Rappel de la procédure officielle via « FOOTCLUBS » :

1. Appliquer impérativement la procédure règlementaire stipulée page 124 de l'annuaire du District de la Nièvre de Football. En cas de match remis, la commission encourage les clubs à s'entendre préalablement sur leur future date de jeu afin qu'elle figure sur cette même demande de report.
2. Comme la saison dernière, une rencontre non jouée et non repositionnée sera systématiquement reportée au mercredi 16 juin (**date fictive**) afin que les clubs puissent prochainement adresser une demande de report via « FootClubs ».
3. Allègement (Foot à 11 et à 8) : Une rencontre non jouée à la date initialement prévue au calendrier officiel pourra être repositionnée **dès le mercredi suivant à la seule condition qu'un mail des 2 clubs soit adressé au secrétariat du District** au plus tard le lundi minuit. Ce mail devra bien entendu préciser l'heure de la rencontre et le lieu. Si ces conditions n'étaient pas respectées, la rencontre serait considérée comme jouée sans l'accord de la commission et entraînera une amende pour les deux clubs.

Le Président.



Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de sept (7) jours dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

La commission précise que les réponses apportées aux courriers/correspondances des clubs, n'appelant pas de décisions, ne sont pas susceptibles d'appel.